Envoyé en préfecture le 08/12/2025
Reçu en préfecture le 08/12/2025
Publié le
ID : 056-215600115-20251204-D2025_061-DE

COMMUNE DE BÉGANNE
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

PARTICIPATION FINANCIERE POUR LES INTERVENTIONS MUSICALES EN MILIEU SCOLAIRE

L'an deux mil vingt-cinq, à dix-neuf heures, le jeudi quatre décembre, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Bernard RYO, Maire.

D2025-061

SEANCE DU 04 décembre 2025
Date de convocation :
28 novembre 2025
Membres en exercice : 14
Présents : 14
Absents ayant donné un pouvoir :0
Absents n'ayant pas donné de pouvoir : 0

Secrétaire de séance :
François DE LANTIVY

POUVOIRS

VOTES
Pour : 14
- ✓ Bernard RYO
- ✓ François DE LANTIVY
- ✓ Emmanuelle LE BRUN
- ✓ Michel POUPART
- ✓ Florence LEFEUVRE
- ✓ Isabelle GUYON
- ✓ Hubert BEGOUIN
- ✓ Dominique JARNIER
- ✓ Anthony DE BOUÄRD
- ✓ Valérie LECOMTE
- ✓ Fabienne DANIEL
- ✓ Virginie TUAL
- ✓ Michel MOQUET
- ✓ Gérard HOCQUET

Contre :

Abstention :
✓

La commune est conventionnée avec la communauté de communes pour les interventions du conservatoire de musique dans les écoles.

Il est proposé le renouvellement pour l'année 2024-2025, à raison d'une intervention de 1h30 par semaine, prise e charge à 50 % par Redon Agglo et 50 % par la commune.

Le coût évalué s'élève à 1712.07 €. Le conseil est appelé à se prononcer sur le principe de l'intervention, la prise en charge financière de la commune et autoriser M. Le maire à signer la convention ci-jointe.

Après en avoir délibéré, le conseil :

- Approuve la participation financière à 50 % de la commune
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document permettant la mise en œuvre de cette délibération.

Pour extrait conforme
Le secrétaire de séance
François DE LANTIVY

Le Maire,
Bernard RYO